

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 26/06/2024 - 5697 - 2011 B 01499 - 538 808 940 - AARDEN

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : aarden		2023		12			
Adresse de l'entreprise : 1722 route de pleine sévette 76460 DROSAY				12			
Numéro SIRET* : 53880894000018		Code APE : 714 B					
Participation souscrite en €		Exercice N, clos le : 31/12/2023		31/12/2022			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		0			
AC	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	0	0		
		AD	AE	0	0		
		AF	AG	0	0		
		AH	AI	0	0		
		AJ	AK	0	0		
		AL	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	0	0		
		AP	AP	0	0		
		AR	AS	0	0		
		AT	AU	0	0		
		AV	AV	0	0		
		AX	AX	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	CS	CT	0	0		
		CU	CV	0	0		
		BB	BC	0	0		
		BD	BE	0	0		
		BF	BG	0	0		
		BH	BI	0	0		
(II)		BJ	0	BK	0	0	0
AC	STOCKS	BL	BM	0	0		
		BN	BO	0	0		
		BP	BQ	0	0		
		BR	BS	0	0		
		BT	BU	0	0		
	CREANCES	BV	BW	0	0		
		BX	BY	0	0		
		BZ	CA	0	0		
	DIVERS	CB	CC	0	0		
		CD	CE	0	0		
	CF	CG	43 529	24 683			
	CH	CI	0	0			
TOTAL (III)		CJ	43 529	CK	0	43 529	24 683
Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)		CL			0	0	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			0	0	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			0	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	43 529	1A	0	43 529	24 683
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Les données sont données dans la notice n° 2032

aarden
ingenierie-industrie-immobilier
1722, route de pleine sévette
76460 DROSAY
RCS-Rouen 530 308 940



N° 11937 * 03

ANNEXE 1 suite

2

LAN PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051

1

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

n de l'entreprise :		aarden 2023			
e montant des centimes)*		Exercice N		Exercice N-1	
CA	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA	40 000		40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1	DF			
	Autres réserves (Dont réserve spéciale de l'achat d'œuvres originales) EJ	DG			
	Report à nouveau	DH	-55 095		-54 905
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-190		-190
	Subvention d'investissement	DJ			
Provisions réglementées*	DK				
TOTAL (I)		DL	-15 285		-15 095
Autres s fonds	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO	0		0
Provisions pour	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR	0		0
DE	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	0		0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 814		39 778
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	58 814		39 778
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	43 529		24 683
RE	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
		(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

aarden
Ingenierie-industrie-immobilier
1722. route de pleine sévère
76460 DROSAY
RCS Rouen 530 308 940

Annexe 3

Bilan fonctionnel			
Actif immobilisé brut		Ressources stables	
Actif circulant d'exploitation		Capitaux propres	
actif circulant hors exploitation		Dettes financières	
trésorerie actif		Dettes d'exploitation	
Total Actif		Dettes hors exploitation	
		Trésorerie passif	
Total Actif		Total Passif	

Détermination du FRNG et du BFR

FRNG	
BFR exploitation	
BFR hors exploitation	
BFR total	
Trésorerie nette	

arden
 Ingénierie-industrie-immobilier
 1722, route de pleine sévette
 76460 DRIPSAY
 RCS Rouen 538 808 940

aarden 2023

ratios	calcul	résultat	ratio pour la branche d'activité
	Structure financière		
Couverture des capitaux propres	Capitaux propres / Ressources stables		0,78
Ratio de financement du BFR	FRNG/BFR		1,2
Rentabilité économique	EBE/(immobilisations brutes +BFRE)		inconnu
Rentabilité financière	Résultat net/Capitaux propres (au sens strict)		0,05
Capacité de remboursement	Dettes financières stables /CAF		2,4
Degré de vieillissement des immobilisations	Cumul des amortissements/Immobilisations brutes		inconnu
Equilibre financier	Dettes financières stables/Capitaux propres (au sens strict)		0,76
	Analyse de l'exploitation		
Poids des frais financiers	Charges financières /EBE		0,06
Poids des consommations dans le chiffre d'affaires	Consommations externes /CA		0,15
Poids des charges de personnel dans le chiffre d'affaires	charges de personnel /CA		0,35
Profitabilité	EBE /CA		0,37

~~aarden~~
Ingenierie industrie-immobilier
1722, route de pleine sévette
76460 DROSAY
RCS Rouen 538 308 940

aarden
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros Siège social : 1722, route de pleine sévette
76 460 DROSAY
RCS ROUEN 538 808 940

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

Assemblée générale du 22 juin 2024
Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 12 2023

26 JUIN 2024

Rapport du gérant



Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les convocations vous ont été adressées le 31 mai 2024 ainsi que tous les documents prescrits par la réglementation par voie électronique
L'inventaire et les documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices ont été tenus à votre disposition au siège.

I Rapport d'activité

1° activité au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 le chiffre d'affaires réalisé a été de 0 €. Cette huitième année n'a pas permis le développement de l'activité immobilière malgré des propositions d'intervention envisagées. La liquidation de la société est toujours à l'étude.

La prochaine retraite de Rémi Nijs devrait permettre de dégager du temps pour assurer le développement de la société.

Les principales charges d'exploitation correspondent essentiellement aux frais de tenu du compte bancaire et comptable et de greffe au total 190 € ; L'exercice clos le 31 décembre 2023 se termine par une perte de 190 €. C'est le septième exercice de la société.

Les pertes sont compensées par des au compte courant associé par Rémi de Nijs actionnaire principal
Un modification du capital social est à l'étude.

Par ailleurs Antoine de Nijs gérant n'est plus disponible depuis plusieurs années Rémi de Nijs a réalisé l'essentiel des taches de gestion

C'est pourquoi, il est proposé de remplacer Antoine de Nijs par Rémi de Nijs à la gérance de la société

2° Evènements survenus depuis la clôture du dernier exercice

Néant

3° Evolution prévisible de l'activité

Inflexions de l'activité vers l'immobilier.

4° Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement

5° dépenses non déductibles

Nous vous informons que la société n'a engagé aucune dépense non déductible visée à l'article 223 quater du code général des impôts.

Dividendes versés

Aucun dividende n'a été distribué au titre de cet exercice.

Filiales et participations

Notre société ne contrôle aucune autre société. Notre société n'a pas pris de participations dans d'autres sociétés. Notre société ne détient pas de participations croisées.

Comptes annuels

Les comptes annuels ont été tenus en appliquant la réglementation en vigueur

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat, qu'il s'élève à -190 € au poste report à nouveau
Nous vous demandons donc d'approuver cette affectation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

aarden
ingenierie-industrie-immobilier
1722, route de pleine sévette
76460 DROSAY
RCS Rouen 535 808 940
Le Gérant
Antoine de MJS

aarden

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 1722, route de pleine sévette
76 460 DROSAY
RCS ROUEN 538 808 940

Assemblée générale du 22 juin 2024

Procès-Verbal

L'an deux mil vingt-quatre le 22 juin à 15 heures, les associés de la société **aarden**, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, se sont réunis au siège social à Drosay, 1722 route de pleine sévette en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts afin de se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sont présents :

Monsieur de NIJS Guillaume qui détient 1 part sociale,
Monsieur de NIJS Edouard qui détient 1 part sociale,
Monsieur de NIJS Antoine qui détient 1 part sociale, gérant
Monsieur de NIJS Rémi qui détient 37 parts sociales,

Qui détiennent ensemble 40 parts sociales sur un total de 40 parts.

Représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts,

L'assemblée est présidée par de NIJS Antoine, associé gérant présent et acceptant.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° les récépissés des lettres recommandées de convocation,
- 2° les pouvoirs des associés représentés par les mandataires,
- 3° le rapport de gestion du gérant,
- 4° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 5° l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels, de l'inventaire, etc.
- 2° Affectation du résultat,
- 3° Quitus à la gérance,

Lecture est donnée du rapport du gérant

0.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Résolution 1

Les associés ont pris connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuvé à l'unanimité les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 190 €. Il approuve également à l'unanimité les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

Résolution 2

Les associés décident à l'unanimité d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 190 € en report à nouveau

Résolution 3

Les associés déclarent qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Résolution 4

Les associés décident à l'unanimité le changement de gérant

- Ancien gérant Antoine de Nijs
- Nouveau gérant Rémi de Nijs

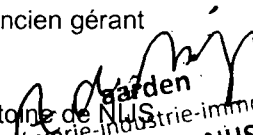
Résolution 5

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

aarden
Ingénierie-Industrie-Immobilier
1722, route de pleine sévette
76460 DROSAY
RCS Rouen 538 808 940

L'ancien gérant


aarden
Ingénierie-Industrie-Immobilier
Antoine de NIJS
Gérant
1722, route de pleine sévette
76450 DROSAY
RCS Rouen 538 808 940

Le nouveau gérant


Rémi de NIJS